



**Association Québécoise
des Indépendants du Pétrole**
L'intérêt pétrolier québécois

**Sécurité des approvisionnements
en produits pétroliers :
qu'en pensent les indépendants du pétrole?**

**Mémoire de
l'Association Québécoise des Indépendants du Pétrole**

**présenté à
la Commission de l'Agriculture, des pêcheries, de l'énergie
et des ressources naturelles
de l'Assemblée nationale du Québec**

**dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques relatives
au mandat d'initiative concernant
la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers**

Le 20 octobre 2010

Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Membres de la Commission,

Permettez-moi d'abord de présenter les personnes qui m'accompagnent :

Monsieur Serge Harnois, président du conseil d'administration et président du comité des affaires économiques de l'AQUIP, vice-président et directeur général du Groupe Harnois,
Monsieur Garry Garcin, président-directeur général du Groupe pétrolier Norcan,
Monsieur René Blouin, conseiller principal de l'AQUIP et
je suis **Sonia Marcotte**, présidente-directrice générale de l'AQUIP.

Nous tenons à remercier les membres de la Commission qui nous ont invités à venir présenter notre position sur cette importante question.

Nous le faisons au nom des membres de l'AQUIP qui regroupe les entreprises pétrolières à intérêt québécois. Leur champ d'activité est lié à l'importation, la distribution et la vente au détail de carburants, de mazout et de lubrifiants.

Le moins cher au Canada

Au cours des prochaines minutes, notre présentation traitera principalement de la sécurité des approvisionnements des Québécois en produits pétroliers. Cette question est évidemment liée à celle de la sécurité des approvisionnements nécessaires aux indépendants du pétrole pour poursuivre leurs activités. Elle a son importance, lorsque l'on sait que la présence d'une masse critique d'indépendants québécois fait en sorte que, de toutes les régions canadiennes, c'est au Québec que les consommateurs paient, hors taxes et redevances, le moins cher pour acquérir les produits pétroliers dont ils ont besoin.

L'importation

L'arrêt des activités de raffinage des installations de Shell à Montréal préoccupe à juste titre les parlementaires. Ces préoccupations se centrent aujourd'hui sur la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.

Il n'y a pas mille façons de compenser rapidement les 130 000 barils quotidiens de produits pétroliers que pouvait produire la raffinerie Shell de Montréal. C'est l'importation par voie maritime qui, selon nous, sera privilégiée. L'utilisation du pipeline entre Portland et Montréal à des fins d'importation de produits finis n'est pas immédiatement possible. Pareille éventualité devrait faire l'objet d'études qui en analyseraient la faisabilité. Nous ne croyons pas que de pareilles études soient actuellement disponibles.

Biocarburants et énergies vertes

Évidemment, les biocarburants éventuellement produits au Québec constituent une avenue intéressante qui pourra combler graduellement une partie des besoins du Québec. Il en va de même de l'utilisation de sources d'énergie autres que le pétrole pour propulser les véhicules de transport. Toutefois, leur lente implantation ne pourra évidemment pas répondre à la privation immédiate de la production de la raffinerie Shell.

Les bateaux

On peut estimer que le Québec importe approximativement 140 bateaux par an pour répondre à ses besoins en produits pétroliers finis. Ces produits pétroliers importés s'ajoutent à la production, écoulee au Québec, des deux raffineries de Montréal et de celle de Lévis, en face de Québec.¹ Cela suffit à combler les besoins des Québécois.

La fermeture de la raffinerie Shell fera en sorte qu'environ 200 bateaux additionnels, chargés de produits pétroliers finis, remonteront le Fleuve Saint-Laurent pour répondre aux besoins des citoyens du Québec. Le nombre de navires-transporteurs de produits pétroliers finis devrait donc se situer désormais autour de 340 annuellement.

Évidemment, la raffinerie d'Ultramar, située à Lévis, pourrait augmenter sa production d'environ 60 000 barils par jour. Cela comblerait une bonne partie des 130 000 barils quotidiens que pouvait produire la raffinerie Shell. Il reste que les importations de produits finis devraient alors quand même s'accroître d'environ 70 000 barils par jour. Cela signifie qu'environ une centaine de bateaux de plus, chargés de produits finis, remonteront le fleuve chaque année; en plus d'une quarantaine chargés de pétrole brut, nécessaires à la possible augmentation de production de la raffinerie d'Ultramar.

Installations maritimes

Il est, selon nous, théoriquement possible que les installations maritimes actuelles puissent recevoir ces navires additionnels. Toutefois, il serait plus prudent de vérifier avec chacun des propriétaires de terminaux d'importation la capacité d'accueil de chacun d'eux. Cela permettra de dresser un portrait qui correspond avec certitude à la réalité.

Au surplus, depuis une trentaine d'années, les bateaux ont pu circuler sur le fleuve Saint-Laurent sans que le rude climat hivernal du Québec gêne l'arrivée à bon port des stocks de produits pétroliers.

Les prix

Les distributeurs indépendants ne voient évidemment pas d'un bon œil la disparition d'une raffinerie, parce que cela réduit davantage la concurrence. Toutefois, nous ne pouvons dire si le remplacement de la production montréalaise de Shell, par des produits finis importés, aurait un

¹ Le territoire commercial des raffineries va bien au-delà des frontières du Québec. Cela explique que la production des trois raffineries excède les besoins du Québec. Les excédents de production de produits finis sont donc écoulés à l'extérieur de nos frontières. Ainsi, malgré la cessation des activités de raffinage de Shell à Montréal, si les raffineries de Suncor à Montréal et d'Ultramar à Lévis produisaient à pleine capacité sans exporter à l'extérieur de notre territoire, elles pourraient théoriquement combler les besoins des Québécois. Toutefois, puisque, comme nous l'avons précisé, le territoire commercial de ces raffineries excède celui du Québec, il s'ensuit un manque à gagner qui nécessite l'importation de produits pétroliers finis par voie maritime.

impact sur les prix. En fait, nous ne croyons pas que cela se produira étant donné que les prix des raffineries sont déjà tributaires du coût des produits importés par les indépendants. S'il devait y avoir un effet sur les prix, nous croyons que cela serait marginal.

Les deux autres raffineries

Évidemment, la disparition de la raffinerie Shell de Montréal fragilise le secteur du raffinage montréalais, de sorte que nous ne sommes pas en mesure de prévoir le sort qui attend les installations de Suncor. Toutefois, nous croyons que la raffinerie d'Ultramar, située en face de Québec, est solidement implantée et que sa pérennité ne saurait être remise en question.

L'offre de produits

Enfin, l'éventail de produits pétroliers offerts au Québec ne subira pas, selon nous, de variation. À cet égard, le seul changement viendra du fait qu'une quantité de produits pétroliers vendue au Québec sera désormais importée par voie maritime, plutôt que produite à Montréal.

Conclusion

Les indépendants du pétrole ne voient pas d'un bon œil la disparition d'un concurrent qui abandonne la production de produits pétroliers à Montréal. Il est toujours préoccupant de voir diminuer l'offre de production locale, tout comme il est désolant d'en constater les conséquences sociales. Toutefois, nous croyons que l'importation de produits pétroliers par voie maritime peut assurer la sécurité des approvisionnements pétroliers des Québécois.

Merci.
